



**Saint-
Antonin**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lancement de la campagne de promotion résidentielle à Saint-Antonin

Saint-Antonin, le 14 avril 2026 — La Ville de Saint-Antonin est fière d’annoncer le lancement officiel de sa campagne de promotion résidentielle, une initiative visant à attirer de nouveaux citoyens, à favoriser l’accès à la propriété et à soutenir le développement harmonieux de son territoire.

C’est lors d’une conférence de presse tenue le mardi 14 avril, sur la rue des Châtaignes, directement sur l’un des terrains offerts à la vente, que le maire a dévoilé les grandes lignes de cette campagne. En plein essor, ce secteur illustre concrètement le dynamisme résidentiel qui façonne actuellement Saint-Antonin.

La campagne « Saint-Antonin, chez moi, naturellement » met en valeur les nombreux avantages de s’établir à Saint-Antonin : un milieu de vie paisible et sécuritaire, ainsi qu’un environnement naturel de grande qualité. Elle vise également à faciliter l’accès à la propriété, notamment par la mise en place de terrains accessibles et de mesures concrètes pour soutenir les futurs propriétaires.

La Ville offre actuellement un nombre limité de terrains résidentiels, vendus directement par la municipalité. À cet effet, une mesure incitative a été mise en place : les droits de mutation de 2 000 \$ et plus pourront être payés en trois versements répartis sur une période de six mois. Au total, 23 terrains résidentiels sont actuellement disponibles, soit 14 terrains jumelés et 9 terrains unifamiliaux, auxquels s’ajoutent deux terrains commerciaux, en plus des projets résidentiels en cours de développement par des promoteurs privés.

Ces terrains s’inscrivent dans le cadre du Plan 25/31, une stratégie municipale visant la mise en marché et la vente de 25 terrains d’ici le 31 décembre 2026, contribuant ainsi à une croissance planifiée et durable du territoire.

« Avec cette campagne, nous souhaitons faire rayonner Saint-Antonin comme un milieu de vie attractif, accessible et en pleine croissance. Nous sommes convaincus que notre municipalité a tout pour séduire de nouvelles familles et contribuer à leur épanouissement », a souligné le maire, M. Denis Fortin.

Par cette initiative, la Ville réaffirme sa volonté de planifier son développement de manière cohérente et structurée, en misant sur une offre résidentielle diversifiée répondant aux besoins actuels et futurs de la population.

Les personnes intéressées à en apprendre davantage sur les terrains disponibles et les projets en cours sont invitées à communiquer avec la Ville ou à visiter ses plateformes d'information.



-30-

Pour information :

Éric Lemieux

Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, Ville de Saint-Antonin

elemieux@st-antonin.ca / Téléphone : 418-862-1056 # poste 219